

**Accompagnement des communes dans la
mise en place et l'animation de la
réglementation sur la qualité de l'air intérieur
des bâtiments accueillant des enfants**



Introduction :

Dans le cadre d'un programme d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, le CPIE Villes de l'Artois propose une action gratuite pour assister les communes dans la cadre de la mise en œuvre de la réglementation sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments accueillant des enfants.

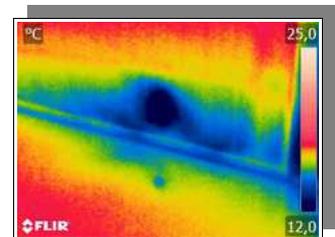
Cette action est coordonnée par la CUA.

Les objectifs de l'action :

- Favoriser le passage à l'acte dans des comportements respectueux de la nature et de l'être humain
- Initier chez les enfants, des réflexes pour leur futur.
- Transformer une contrainte réglementaire en une action de découverte et d'amélioration de son environnement.

Organisation de l'action :

- **Phase 1 : Coopérer avec les services de la commune, pour préparer et appliquer la réglementation sur la qualité de l'air intérieure.**
 - Assistance à la réalisation de l'état des lieux, avec l'utilisation de enregistreurs de pollutions de l'air (COV, CO₂), des enregistreurs de température et d'humidité, une camera thermique (localisation des fuites d'air et des traces d'humidité), un endoscope pour observer le réseau de ventilation.
 - Aide à la rédaction du programme d'actions.



- **Phase 2 : Apporter des connaissances sur les polluants et leurs impacts**
 - Assistance à la rédaction de fiches et posters. Ces réalisations seront, par exemple, mises en place dans une école, pour pérenniser l'action et l'étendre au cercle familial. Elle pourra, aussi faire, l'objet d'un support d'information, dans le cadre d'une manifestation communale.

- **Phase 3 : Proposer et Animer des séances d'animations, avec utilisations des différents capteurs**
 - à destination des élèves, sous forme de jeux et d'échanges, par exemple, l'évolution du taux de CO₂ dans une classe lors d'une journée d'école et l'influence de la ventilation ou de l'ouverture d'une fenêtre pendant 10 minutes.
 - à destination de l'équipe enseignante, des techniciens et élus de la collectivité, sous forme d'ateliers plus professionnels,
 - aborder la réalisation de produits pour l'entretien, et les travaux dans les bâtiments.



Contact :

Alexis Rouneau

CPIE Villes de l'Artois

7 rue Hoffbauer 62000 Arras

tél. :03 21 55 92 16

email : alexis.rouneau@cieu.org

